



# Arbre à palabres

**La qualité des partenariats on y travaille, on en discute**

**7 février 2019**

*Valeurs – Principes – Typologie - Lignes rouges/oranges - Plan d'action - Fonctionnement du groupe...*

**Intervenant-es : le groupe partenariats**

**Céline Besnard, Anne Cheyron, Yolène Déplanche, Matthieu Drean, Léa Hubert-Rodier, Elise Joisel, Stéphanie Legoff, Tim Leicester, Camille Lemouchoux, Dr Nathalie Maffo Fotsing, Nicolas Puvis, Nathalie Simonnot, Inge Vangodtsenhoven, Dr Joseph Zahiri**

**et Marina Benedik**

***(DOI, DSP, DG, DFSI, Liban, Amman, Bruxelles) et bientôt la DDI et Fondation des ami.es MdM***

# Quels partenariats ?

- Les alliances de **terrain**
- À l'**international** dans un premier temps
- À **MdM France** dans un premier temps (avec la participation de Inge, MdM Belgique)
  
- **Ce qui suit : en attente de discussion – validation dans un CD stratégique (le 1<sup>er</sup> mars ?)**
- **PS: 15 des 16 assos du réseau international MdM ont dit OK en CA à la signature du Grand Bargain : processus de signature en cours 😊**

## Pourquoi ? Parce qu'on a une vraie marge d'amélioration et que c'est complexe !!

- Note moyenne qualité partenariat dans l'enquête = 3 sur 5 (61 réponses dans 25 pays, mai 2018)
- Citations « la fin? Quel soulagement! » « les gens changent tout le temps, on recommence à 0 » « le budget a été fait sans nous consulter, on ne peut pas accepter » « on a peur de vous, parfois vous êtes pire que l'Union européenne » « MdM est davantage considéré comme un financeur, plus qu'un partenaire » « il faut introduire davantage de réciprocité dans le partenariat » « il faut valider ensemble et respecter les décisions » « il faut traduire dans la langue locale, sinon... » « le partenaire devrait avoir accès aux infos concernant le projet » « il faut cultiver la confiance entre nous, rencontres régulières, partage d'informations... » « trop souvent on ne discute même pas avec le partenaire du pourquoi renforcer les capacités, mais on l'inscrit dans le proposal, et on met ce qu'on a envie de faire, nous»

# Valeurs (reprise des textes MdM)

- **Justice sociale/égalité devant les droits humains**
- **Autonomie/empowerment**
- **Equilibre**
- **Engagement**
- **Indépendance**

# Principes (à valider)

- Nous nous engageons dans chaque partenariat à **promouvoir les droits humains dans une optique de justice sociale**,
- Nous **construisons ensemble** nos interventions de façon **équitable** et dans le **respect mutuel**
- Nous nous engageons à favoriser la **transparence** et la **redevabilité** dans la mise en œuvre des partenariats,
- Nous **consacrons du temps** à **construire une relation partenariale de qualité** qui favorise l'apprentissage **mutuel**
- Nous nous engageons à formuler nos **attentes respectives** et nos **valeurs** et aussi à **définir et écrire** clairement les **objectifs communs**
- Nous nous engageons à faciliter une **participation active et équitable** de chacun des partenaires

**Typologie des partenariats** : sachant que tout peut évoluer d'un type à l'autre (à valider)

*on regarde la réalité en face et on utilise les mots qui correspondent:*

### **Les opérateurs/prestataires de service/ sous traitants**

- en lien avec **les objectifs d'un projet**
- **Ne participent pas à la co-construction** du projet
- Echange d'**argent contre services**
- Impliqués dans la **mise-en-œuvre** des activités

# Les partenariats opérationnels

- Un partenariat en lien avec les **objectifs d'un projet**;
- les partenaires discutent et s'accordent sur des valeurs communes
- Les partenaires **co-construisent** le projet;
- Les partenaires définissent les responsabilités, les modalités de gestion et les **modalités d'évaluation** du projet et du partenariat afin de réussir le projet;
- les partenaires **définissent les besoins et modalités de renforcement unilatéral ou mutuel des capacités** afin d'atteindre les objectifs partagés du projet;
- Possibilités de flux financiers
- **Complémentarité et/ou partage des compétences techniques**

# Les partenariats en vue du transfert du projet opérationnel ou plaidoyer

- **le transfert est un projet en soi** qui inclut la pérennisation et la durabilité
- les modalités sont discutées entre les partenaires
- Les partenaires du transfert peuvent être ou pas des partenaires opérationnels
- Renforcement des capacités et renforcement de la structure d'une organisation en vue du transfert d'un projet
- autonomisation du partenaire
- pérennisation du projet



**Les partenariats stratégiques** : partenariats structurels inscrits sur le long terme qui vont au-delà d'une action précise et ponctuelle, visant une relation plus pérenne et plus politique. Les partenaires partagent une vision et des valeurs communes de changement social dans la durée et la réciprocité.

### **Les alliances**

- Engagement **au-delà d'un projet**
- Souvent une relation d'intensité variable dans le temps (selon le contexte, les actualités)
- Renforcement mutuel des capacités
- Ce type de partenariat est souvent associé au plaidoyer
- Possibilité de flux financiers

### **Adhésion à des réseaux ou coalitions**

- Adhésion de MdM à un réseau ou une coalition en lien avec des enjeux stratégiques y compris le plaidoyer
- Implique parfois un engagement financier

### **Les autres membres du réseau MdM**

- Identité de 'marque' partagé
- Gouvernance partagé
- Les partenariats stratégiques doivent faire l'objet d'une validation en comité de direction

# Lignes rouges et oranges (à valider)

## Rouge

- La qualité des soins : capacités, relation de soins avec les patients, médicaments
- la discrimination entre les patient.es dans l'accès aux soins : principe de base
- la participation de l'organisation partenaire à des violences armées
- la corruption

## Orange

- discrimination parmi le staff de l'organisation partenaire
- propos discriminants
- harcèlement moral et sexuel
- confidentialité dans les soins, le respect du secret médical, la gestion éthique des données
- manque d'implication du partenaire dans le partenariat
- capacités à rendre des comptes financiers
- égalité femmes hommes
- droit à l'avortement
- Droit des travailleurs du sexe

# Fonctionnement du groupe et plan d'action

- Fonctionnement collectif, horizontal, rhizomatique, et on y tient (base du partenariat)

## Plan d'action :

- Discuter / améliorer / valider les propositions du groupe avec: vous, en CD/CA, JdM, les groupes géopo et thématiques, les terrains, les partenaires
- **Actualiser la charte de Cracovie** - Écrire des guidelines simples (fiches) pour répondre à la demande des coordos
- Partager aux JdM
- Propager l'amélioration de la qualité des partenariats dans les BAM, autres formations, faire des formations spécifiques partenariat comme en novembre 2018

# Conclusion

Dans les programmes, en transversal, on aimerait que dans chaque étape de la construction et gestion des partenariats, chacun sur le terrain comme au siège se pose les questions:

- où on se place,
- respect de la volonté et de l'autonomie des partenaires,
- ce que l'on peut apprendre d'eux et réciproquement,
- plaisir (vraiment!) et efficacité pour les projets que procure une belle gestion de partenariats